



Le gouvernement camerounais a été exhorté à rétablir le Consortium de la société civile anglophone du Cameroun, interdit en janvier 2017.

C'est l'une des résolutions prises par le Parlement de l'Union européenne jeudi dernier lors de son examen de la situation politique et sécuritaire au Cameroun.

Dans l'une de ses résolutions, le Parlement de l'Union européenne a réaffirmé « qu'une société civile dynamique et indépendante est essentielle au respect des droits de l'homme et de l'état de droit et a exhorté le gouvernement à lever l'interdiction (sur les activités de la société civile camerounaise anglophone) Consortium et assurer un espace ouvert dans lequel la société civile peut opérer... »

Le Parlement européen a demandé au gouvernement de considérer cette option ainsi que plusieurs autres comme un moyen de chercher des solutions durables à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

Le Consortium de la société civile anglo-camerounaise a été banni par le gouvernement en janvier 2017. Certains de ses dirigeants ont été arrêtés et emprisonnés.